



coset

*Comprendre et préserver
la santé au travail*

ÉTUDE SUR LA SANTÉ
ET LES RISQUES
PROFESSIONNELS

MÉTIERS DU MONDE AGRICOLE



Comprendre et préserver la santé au travail

Coset (Cohortes pour la surveillance épidémiologique en lien avec le travail) est un programme national d'observation de la santé en relation avec l'activité professionnelle.

Ses principaux objectifs :

- **Surveiller au fil des années l'état de santé d'actifs et d'anciens actifs ;**
- **Observer et décrire les liens entre les caractéristiques professionnelles, les conditions de travail et les problèmes de santé** (troubles musculaires et articulaires, problèmes cardio-vasculaires et respiratoires, cancers, stress...) ;
- **Émettre des recommandations afin de prévenir les risques pour la santé.**

Le programme Coset concerne toutes les situations professionnelles en France. Son principe est de suivre sur plusieurs années des groupes de population, en recueillant des informations sur leur état de santé et leur activité professionnelle.



L'étude Coset-MSA est le volet du programme Coset consacré aux actifs du monde agricole. Conçue et réalisée par Santé publique France, en partenariat avec la MSA, Coset-MSA bénéficie du soutien des ministères en charge de la Santé, du Travail et de l'Agriculture.

Qui est concerné par l'étude Coset-MSA ?

Coset-MSA est une étude menée sur l'ensemble du territoire français auprès d'actifs et anciens actifs relevant du régime agricole. Elle concerne les salariés, les non-salariés et leurs conjoints collaborateurs. En s'adressant à une large population d'actifs, Coset-MSA donnera la vision la plus complète possible de leur état de santé et de la diversité des situations professionnelles.

Comment se déroule l'étude Coset-MSA ?

Un tirage au sort a permis de sélectionner un large échantillon de professionnels actifs et anciens actifs relevant de la MSA au cours de l'année 2016. Les personnes sélectionnées sont invitées à compléter un questionnaire en ligne sur leur état de santé et sur leurs activités professionnelles. Les réponses aux questionnaires seront complétées, pour les répondants et pour un échantillon de non-répondants, par des informations relatives à leur consommation de soins et à leur carrière,

informations disponibles, notamment, au sein des organismes de protection sociale.

Les répondants à ce questionnaire initial seront ensuite régulièrement invités à remplir un questionnaire de suivi pour faire le point sur leur santé et leur situation professionnelle.

Pourquoi développer une étude comme Coset-MSA ?

L'analyse des données recueillies permettra d'étudier la fréquence d'apparition des problèmes de santé dans la population des actifs et anciens actifs, relevant du régime agricole et soumis à des conditions de travail spécifiques.

Mis en rapport avec les autres volets du programme Coset, consacrés aux travailleurs d'autres régimes, ces résultats contribueront à améliorer la connaissance des liens entre conditions de travail et santé dans la population active en France.

Ces connaissances aideront enfin à mieux définir les priorités de prévention dans le monde du travail, et, en particulier, dans le milieu professionnel agricole.

Informations légales

Toutes les informations recueillies dans le cadre de cette étude sont traitées de façon confidentielle afin d'être analysées par Santé publique France. L'identité et l'adresse des participants sont conservées séparément des données d'étude. Les traitements effectués dans le programme Coset ont fait l'objet d'une autorisation CNIL, et d'un décret en Conseil d'État pour la collecte des informations administratives auprès des organismes concernés.



AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

